QUAND LES ADOLESCENTES SE METTENT À NU

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES FILLES ENVERRAIENT À LEUR AMOUREUX DES SELFIES DÉSHABILLÉS. AU RISQUE DE VOIR CES IMAGES CIRCULER SUR LES RÉSEAUX. ENQUÊTE SUR UN JEU QUI PEUT VIRER AU DRAME.

PAR **HÉLÈNE GUINHUT**

Le 3 mars dernier, Juliette, 15 ans, s'est jetée sous un train à Lisieux, dans le Calvados. À l'origine de ce drame, une photo intime de l'adolescente qui avait surgi sur les téléphones portables de ses camarades de classe, provoquant insultes et humiliations. Effondrée, sa mère a porté plainte pour « atteinte à l'intimité de la vie privée » et s'est exprimée dans les médias, pour « [...] que d'autres enfants ne fassent pas la même chose ». Si l'enquête, qui cherche à expliquer comment cette photo a pu circuler, est toujours en cours, la mère de Juliette, infirmière scolaire, veut comprendre. « Selon ce qu'on m'a rapporté, ma fille a eu un rapport sexuel à l'âge de 13 ans. C'est alors qu'un garçon l'aurait obligée à faire une photo d'elle nue, sans quoi il dirait à tout le monde qu'elle était une "grosse salope" », a-t-elle expliqué dans la presse locale. Deux ans après, le selfie serait réapparu sous forme de SMS, circulant de Smartphone en Smartphone.

Et si l'histoire de Juliette n'était pas un fait isolé ? Pour saisir l'ampleur du phénomène, il suffit d'interroger un groupe d'adolescents de 14-15 ans. Presque tous vous diront qu'ils ont entendu parler d'une histoire similaire, et certains, un peu gênés, évoqueront à demi-mot « cette fille » qui a dû quitter le collège après que des clichés d'elle dénudée ont circulé dans l'établissement. Si les drames sont rares, la diffusion de photos intimes le serait beaucoup moins. Solène*, élève de troisième dans un collège huppé de Bordeaux, assure même que « c'est hyper fréquent ». « Dans chaque classe, il y a des groupes Facebook où les garçons se passent les images des filles », explique-t-elle. Sur son téléphone, elle fait défiler une conversation privée entre élèves. Entre les messages innocents ponctués ○ ○ ○

INTERNET

QUAND LES ADOS SE METTENT À NU

○ ○ ○ d'emoji, des selfies et des vidéos d'adolescentes nues se succèdent. La plupart laissent seulement voir la poitrine, d'autres vont plus loin. Les visages, eux, n'apparaissent jamais, maigre précaution pour garder l'anonymat. « J'ai même des amis qui ont une galerie de photos », ajoute Solène. Elle nous montre une appli sécurisée, où un de ses camarades a réuni une collection de clichés intimes de filles de son collège. Comme Solène, Sarah, 16 ans, a été témoin de ces comportements. Dans son collège d'Île-de-France, raconte-t-elle, « des filles de cinquième et de quatrième envoyaient leurs photos à des garçons qu'elles ne connaissaient même pas. Les mecs sont fiers de les montrer à leurs copains ». Le scénario est souvent le même : le selfie est d'abord envoyé sur Snapchat (une appli où les clichés disparaissent quelques secondes après leur publication), quelqu'un fait une capture d'écran, puis la photo est diffusée sur d'autres réseaux sociaux. Tout se passe sur des comptes et des conversations privés, à l'abri du regard des parents ou des professeurs.

Pression de l'entourage, volonté d'affirmer sa féminité, influence des stars comme Kim Kardashian ? Difficile d'expliquer ce qui pousse les ados à s'exposer ainsi. « À cet âge-là, si tu l'as pas fait, tu es limite has been. Les "bad boys" du collège, si tu ne leur montres pas tes seins, ils ne s'intéresseront pas à toi », croit savoir Solène. « Elles ont peur que leur mec rompe si elles n'envoient pas la photo », renchérit Sarah. Marie, élève en première dans un lycée où seule une minorité de personnes serait concernée, ajoute : « Elles se disent qu'elles pourront séduire un garçon comme ça. Il y a aussi l'influence des célébrités qui mettent des photos d'elles quasi nues sur Instagram. » Et les garçons dans tout ça ? Leurs clichés intimes existent aussi, mais sont moins visibles. « Ils assument totalement, mais leurs photos ne tournent jamais », remarque la lycéenne.

Au-delà des déclarations des adolescents et des rumeurs, il est compliqué de mesurer la réalité. Aux États-Unis, une enquête réalisée en 2014 auprès de 964 lycéens texans a montré que 28 % d'entre eux avaient déjà envoyé une photo intime. En France, aucune étude ne permet à ce jour de quantifier ce phénomène. Caroline Janvre, sexologue, psychologue et membre du Crips, organisme chargé de prévenir les comportements à risque chez les jeunes, assure n'avoir jamais rencontré cette situation lors de ses interventions dans les collèges et les lycées. « Il y a beaucoup de fantasmes autour de la sexualité des adolescents, ils ne correspondent pas forcément à ce qu'on rencontre sur le terrain », explique-t-elle. Un chiffre semble lui donner raison. Selon un sondage Ipsos de 2014**, seuls 2 % des jeunes déclarent avoir vu leurs photos intimes exhibées contre leur gré. Circulez, il n'y a rien à voir ? Pas si sûr. Car la parole est difficile à libérer. « Il y a une omerta sur ce sujet », constate Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine Auclert. Pour comprendre comment les ados utilisent les réseaux sociaux, le centre va mener une enquête dans une douzaine d'établissements d'Île-de-France. Les premiers résultats devraient être publiés dans quelques mois. « Nous ne voulons pas culpabiliser les filles sur leurs usages des réseaux sociaux. Cela relève de l'intime, il n'est pas question de les blâmer. Ce que nous dénonçons, ce sont les comportements irrespectueux et le harcèlement qu'elles subissent ensuite », précise Clémence Pajot, directrice du Centre Hubertine Auclert. Ce harcèlement s'apparente à du cybersexisme. « Sur les réseaux sociaux, les jeunes filles subissent toujours une double injonction : il faut être sexy pour être populaire et admirée. Mais, en ○ ○ ○

« IL FAUT PLUS D'ÉDUCATION SEXUELLE ET NUMÉRIQUE »

INTERVIEW DE NAJAT VALLAUD-BELKACEM, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

ELLE. À la suite du suicide de Juliette, son oncle vous a demandé via Facebook de vous saisir de cette affaire. Que lui répondez-vous ?

NAJAT VALLAUD-BELKACEM. Tout d'abord, je souhaiterais présenter toutes mes condoléances à la famille de Juliette. C'est une histoire tragique, et ce n'est malheureusement pas la première. Il n'y a rien de plus terrible que la perte d'un enfant. Il est difficile pour moi de me prononcer sur les causes de ce suicide, car une enquête est en cours. Le cyberharcèlement, en particulier le « sexting » ou le « revenge porn », cause de vrais drames. L'école doit aider à prévenir ces violences.

ELLE. Si on se fie aux discours des adolescentes, la diffusion de photos intimes serait un phénomène en progression. Comment lutter contre cela ?

N.V.-B. Cette question est liée à l'éducation numérique – on ne met pas n'importe quoi sur le Web – et à l'éducation à la sexualité : je me respecte, je respecte mon corps, je respecte l'autre sexe, je ne suis pas obligée de dire oui, etc. On s'imagine que l'égalité hommes-femmes ne cesse de progresser, mais c'est une illusion. Il y a des phénomènes de retour en arrière, notamment chez les plus jeunes. Pour lutter contre le cybersexisme – comme on ne peut pas interdire aux filles de se prendre en photo –, la seule chose qui fonctionne, c'est d'apprendre aux élèves à se méfier, à avoir l'esprit critique.

ELLE. La diffusion de ces photos intimes conduit souvent au cyberharcèlement. Comment protéger les adolescentes ?

N.V.-B. On estime que la cyberviolence touche environ 20 % des jeunes scolarisés, et les filles en sont davantage victimes. C'est énorme. Il existe un guide réalisé à l'attention des enseignants pour savoir comment réagir face au cyberharcèlement. Tout d'abord, il faut en parler et surtout ne jamais fermer sa porte à un élève qui vient vers vous. Ensuite, il y a plein de possibilités pour faire effacer des vidéos sur le Web. L'Éducation nationale a noué un partenariat avec l'association e-Enfance – un numéro vert a ainsi été créé (le 0800 200 000) – qui a pour responsabilité de faire accélérer les procédures de suppression d'informations sur Internet quand cela concerne des élèves.

INTERNET

QUAND LES ADOS SE METTENT À NU

même temps, en se comportant ainsi, elles deviennent responsables des insultes et des agressions sexuelles qu'elles reçoivent en retour », poursuit la chercheuse.

Anxiété, dépression, décrochage scolaire ou même suicide… Les conséquences du cybersexisme peuvent être dévastatrices. Comme Juliette, Léa*, 20 ans, a subi humiliations et rejet à la suite de la diffusion de photos dénudées. Il y a trois ans, elle s'est laissé séduire par un garçon sur Twitter. Lors de leur unique rencontre, il l'a photographiée contre son gré. « Je ne portais qu'un soutien-gorge et je lui ai demandé d'effacer les images. Il m'a assuré qu'il l'avait fait », se souvient-elle. Quand elle a refusé de le revoir, il a diffusé les clichés. « Ça a pris une ampleur monstre, il les publiait sur Twitter, Facebook, YouTube, avec mon nom, mon prénom, mon adresse. » Au lycée, où elle est en classe de terminale, les clichés ont circulé et ses amis lui ont tourné le dos. Dans la rue, des inconnus l'insultaient. « La principale adjointe a été informée. Elle a dit que j'étais responsable, à cause de la façon dont je m'habillais. Elle m'a demandé de me présenter devant elle tous les matins pour vérifier ma tenue. À partir de ce moment-là, j'ai arrêté d'aller au lycée. » Déscolarisée pendant deux ans, Léa a enchaîné les petits boulots avant de passer son bac en candidat libre l'an dernier. *Même quand les photos ne circulent pas, la* souffrance est bien réelle. Alors qu'elle était en classe de troisième, Mégane*, aujourd'hui âgée de 18 ans, s'est entichée d'un camarade de classe. Le garçon, qu'elle décrit comme « populaire », lui a demandé de lui envoyer des selfies en sous-vêtements. Elle a refusé. Il a insisté. « Il disait qu'il révélerait nos conversations à tout le monde. Il a envoyé des photos de lui en sous-vêtements et, avec ma mentalité d'ado, j'ai fini par répondre la même chose… *Au début, j'ai eu une montée d'adrénaline.* Mais, très vite, je me suis sentie très mal », se souvient Mégane. Elle tombe ensuite dans un engrenage où le garçon la menace de diffuser les photos si elle n'en envoie pas de nouvelles.

> « DANS CHAQUE CLASSE, IL Y A DES GROUPES FACEBOOK OÙ LES GARÇONS SE PASSENT LES PHOTOS DES FILLES. »
>
> SOLÈNE, ÉLÈVE DE TROISIÈME

Un harcèlement de plusieurs mois qui n'a pris fin que lorsqu'elle a enfin osé en parler à ses parents. « Toute mon année de troisième, je n'en dormais pas la nuit et, deux ans après, je me demandais encore si les images n'allaient pas ressortir. Ça m'a traumatisée. »

Pour protéger les adolescentes, un collectif s'est constitué en janvier. Sur Twitter, la dizaine de militantes du groupe Féministes contre le cyberharcèlement traque les humiliations sexistes et les photos déplacées. Grâce à leur combat, elles ont remporté une victoire : un amendement contre le « revenge porn » a été ajouté au projet de loi « pour une République numérique ». Ce texte, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 26 janvier, punit de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 euros d'amende « le fait de transmettre ou de diffuser sans le consentement exprès de la personne l'image ou la voix de celle-ci, dès lors qu'elle présente un caractère sexuel ». « Désormais, il y a une reconnaissance légale du cyberharcèlement à caractère sexuel, explique Ketsia, cofondatrice du collectif. Avant ce texte, il y avait un vide juridique. Quand les victimes voulaient porter plainte, la police prenait le problème à la légère. Dorénavant, les policiers et les magistrats seront informés. » Un premier recours pour que les adolescentes ne soient plus démunies. ■

*** Le prénom a été modifié.**

**** Sondage Ipsos sur les cyberviolences réalisé en 2014 auprès de 500 jeunes de 15 à 20 ans.**